



**Note à l'attention des Recteurs, Présidents Directeurs Généraux des Institutions  
d'enseignement supérieur des pays membres du CAMES**

N° 028.2022/CAMES/SG/KP

**Objet** : Ouverture du 21<sup>e</sup> Concours d'Agrégation de Médecine Humaine, Pharmacie, Odontostomatologie, Médecine Vétérinaire et Productions animales – Année 2022

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous informer que le prochain Concours d'Agrégation de Médecine Humaine, Pharmacie, Odontostomatologie, Médecine Vétérinaire et Productions animales se tiendra du 07 au 16 novembre 2022, à Abidjan en République de Côte d'Ivoire.

En prévision de cet important événement académique, je vous saurais gré de bien vouloir **me communiquer avant le 15 mars 2022**, les informations suivantes :

- la liste des candidats et leurs spécialités, en mettant en exergue les emails fonctionnels ;
- la liste des professeurs titulaires susceptibles d'être présidents ou membres de jurys, leurs spécialités et année de titularisation, leurs adresses électroniques (mail) et téléphoniques fonctionnelles. Cette liste doit prendre en compte tous les enseignants-chercheurs qui ont une ancienneté d'au moins 3 ans (2019 inclus) dans le grade de Professeur titulaire.

Je saisis cette opportunité pour vous rappeler que tous les candidats sont invités à soumettre leur dossier en ligne, dans la période du 1<sup>er</sup> mars au 31 mai 2022, sur le site e-CAMES [www.cames.online](http://www.cames.online). Et la date limite de transfert des dossiers en ligne est fixée au 31 mai 2022, délai de rigueur.

En revanche, les dossiers physiques (1 exemplaire) doivent être présentés à la Commission institutionnelle d'étude de conformité des dossiers, mise en place par chaque université.

Les documents ci-après cités, entrant dans le cadre de la composition des dossiers, peuvent être téléchargés à partir du site web du CAMES : [www.lecames.org](http://www.lecames.org) :

- un exemplaire des conditions d'inscription et des critères ;
- la fiche de renseignements à remplir par les candidats et à joindre au dossier de candidature, au moment du dépôt ;
- le code d'éthique et de déontologie dont il faut renvoyer le formulaire d'engagement dûment daté et signé.

.../



En cas de difficultés pour la numérisation et la transmission des dossiers en ligne, les Campus Numériques Francophones (AUF) peuvent apporter une assistance aux candidats.

2 adresses mails sont créées pour toute assistance technique ou relative aux procédures:

- assistance\_technique@cames.online
- assistance\_procedure@cames.online

Par ailleurs, conformément aux réflexions relatives à la modernisation des pratiques dudit Concours, notamment en ce qui concerne l'usage optimal du numérique, présentées à la 35<sup>ème</sup> session ordinaire du Conseil des Ministres et à la 41<sup>ème</sup> session des CCI, je rappelle que pour les 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> épreuves du Concours, le rétroprojecteur ne sera plus utilisé.

A titre de pilote, et conformément à la résolution du Conseil des Ministres en ses 37<sup>e</sup> et 38<sup>e</sup> sessions ordinaires tenues à Abidjan, en Côte d'Ivoire en juin 2021, les 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> épreuves de la Section Odontostomatologie se dérouleront à distance (visioconférence).

En vous remerciant pour votre prompt réaction et une large diffusion du présent document, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de ma parfaite considération.

**P.J. :**

- Modalités pratiques

Fait à Ouagadougou, le 15 février 2022

Le Secrétaire Général p.i.,  
Grand Chancelier de l'OIPA/CAMES

  
Professeur Abou NAPON



**Plan stratégique**  
DE DÉVELOPPEMENT DU CAMES  
2020-2022

*Le CAMES, leader du développement des États membres  
par l'Enseignement supérieur, la recherche et l'innovation*

/ Page 2 sur 2